

Les coiffeurs et esthéticiennes n'ont plus le droit d'exercer à domicile



Bruno le Maire est l'invité de RTL

🕒 Lecture : 2 minutes

Alors que les salons sont fermés, les coiffeurs et les esthéticiennes n'ont plus le droit d'exercer à domicile, a annoncé le gouvernement ce lundi.

Après la grande distribution (<https://www.letelegramme.fr/france/les-grandes-surfaces-devront-fermer-les-rayons-non-essentiels-a-partir-de-mardi-annonce-castex-01-11-2020-12649749.php>), le gouvernement a clarifié, ce lundi, la situation des coiffeurs et esthéticiennes, qui n'ont désormais plus le droit d'exercer à domicile, alors que les salons, dont l'activité est jugée non essentielle, ont obligation de fermer leurs portes.

Covid-19 : les dernières infos en direct (<https://www.letelegramme.fr/coronavirus/covid-19-les-dernieres-infos-en-bretagne-et-en-france-direct-14-09-2020-12617088.php>)

« La coiffure à domicile ne sera plus possible, par soucis d'équité », a ainsi assuré Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, sur RTL (<https://www.rtl.fr/actu/politique/coronavirus-en-france-la-coiffure-a-domicile-ne-sera-plus-possible-annonce-le-maire-sur-rtl-7800915302>). « Ce n'est pas

compréhensible pour un salon de coiffures qui a fait tous les efforts pour s'adapter aux règles de sécurité sanitaire (...) que dans le même temps, vous puissiez avoir des coiffeurs à domicile », a-t-il expliqué, souhaitant « corriger les choses dans la journée ».

« Nous pouvons compter sur le sens des responsabilités des Français »

Alain Griset, ministre chargé des PME, a confirmé la position du gouvernement sur BFMTV (https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/alain-griset-annonce-que-les-coiffeurs-et-estheticiennes-ne-pourront-pas-exercer-a-domicile_AV-202011020047.html). « En dehors de la grande distribution, il y a d'autres activités qui ne peuvent pas s'exercer. Par exemple la coiffure à domicile, l'esthétique à domicile (...) Le domicile est encore plus dangereux que le salon où il y a des protocoles qui respectaient les conditions sanitaires (...) Un coiffeur à domicile entrerait dans un lieu qui n'est pas sécurisé », a-t-il indiqué.

« Nous pouvons compter sur le sens des responsabilités des Français, a ajouté Bruno Le Maire, interrogé sur d'éventuels contrôles. Il est immense et ils le montrent tous les jours face à cette crise. Ils doivent savoir qu'il n'est pas raisonnable de laisser un coiffeur à domicile venir chez vous ».